

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt: 23 avril 2004

Messagerie

Projet de loi

**ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale
d'investissement de 1 142 000 F à la Fondation Aigues-Vertes
pour le réaménagement du village (construction d'une nouvelle
ferme et annexes)**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
décrète ce qui suit :

Art. 1 Crédit d'investissement

Un crédit global fixe de 1 142 000 F est ouvert au Conseil d'Etat au titre de subvention cantonale d'investissement pour le réaménagement du village Aigues-Vertes (construction d'une nouvelle ferme avec serre et bâtiment d'appui).

Art. 2 Budget d'investissement

Ce crédit est inscrit au budget d'investissement dès 2004 sous la rubrique 84.11.00.565.07.

Art. 3 Financement et charges financières

Le financement de ce crédit est assuré, au besoin, par le recours à l'emprunt dans le cadre du volume d'investissement « nets-nets » fixé par le Conseil d'Etat, dont les charges financières en intérêts et en amortissements sont à couvrir par l'impôt.

Art. 4 Amortissement

L'amortissement de l'investissement est calculé chaque année sur la valeur d'acquisition (ou initiale) selon la méthode linéaire et est porté au compte de fonctionnement.

Art. 5 But

Cette subvention doit permettre la construction d'une nouvelle ferme avec une serre et des locaux d'appui.

Art. 6 Durée

La disponibilité du crédit d'investissement s'éteint à fin 2005.

Art. 7 Aliénation du bien

En cas d'aliénation du bien avant l'amortissement complet de celui-ci, le montant correspondant à la valeur résiduelle non encore amortie est à rétrocéder à l'Etat.

Art. 8 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993.

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

1. Introduction

1.1. Généralités

Fondé en 1961 et administré par la « Fondation Aigues-Vertes », le village accueille en permanence 75 personnes âgées de plus de 18 ans, atteintes de déficience intellectuelle avec des handicaps variables (de légers à très lourds). Plus de 135 collaborateurs y travaillent.

Edifié sur un terrain de 21,5 hectares mis à disposition par l'Etat de Genève en droit de superficie, le village est actuellement constitué de 23 bâtiments; il comprend 10 homes et 8 ateliers :

- une ferme avec 30 têtes de bétail et une basse-cour ;
- un jardin cultivé selon les règles biodynamiques ;
- une boulangerie ;
- une épicerie ;
- un atelier de tissage ;
- une poterie ;
- des ateliers de développement (activités d'ordre plus occupationnel) ;
- un atelier de cuisine.

Une salle de spectacle accueille de nombreuses manifestations (théâtres, concerts, conférences, assemblées du village, etc). Par ailleurs trouvent également place une église et un cimetière.

1.2. Conditions cadre du réaménagement du village

En date du 4 septembre 2002, le Grand Conseil a adopté la loi 8816 visant à accorder une subvention d'exploitation à la Fondation Aigues-Vertes.

La période 1995-2000 a été consacrée à redéfinir le projet d'Aigues-Vertes, tout en restant attaché au principe philosophique et thérapeutique de base du village, de la ferme et du jardin.

Le village est à réaménager complètement d'ici 2010, tant pour des raisons de confort et de sécurité que pour élargir la capacité d'accueil et le champ des activités.

La finalité du réaménagement envisagé porte avant tout sur les éléments suivants :

- amélioration du confort et de la sécurité des villageois et adaptation des lieux aux normes de l'office fédéral des assurances sociales (OFAS) sans luxe aucun;
- restructuration des installations et mise en conformité des canalisations et des réseaux techniques;
- centralisation, réaménagement et extension des activités, par exemple l'agroalimentaire, l'artisanat, la cuisine centrale, le regroupement de l'administration et du service de l'entretien;
- création de 5 nouveaux bâtiments à destination de homes (la construction envisagée d'un établissement pour personnes vieillissantes (EPV-EMS) affecté aux personnes vieillissantes serait remplacée par 2 bâtiments supplémentaires);
- développement de nouvelles activités en relation avec l'extérieur;
- amélioration de la circulation (piétons, véhicules) et du parcage;
- renforcement des qualités paysagères et des activités de plein air.

Le cadre général a été précisé par le Conseil de fondation comme suit :

- continuer à répondre aux besoins de personnes handicapées diverses;
- tous les aménagements proposés visent à l'épanouissement et l'intégration des personnes handicapées;
- il s'agit d'exécuter des travaux qui relèvent du strict nécessaire et non du superflu : le Conseil de fondation entend éviter tout luxe et rester dans une perspective d'installations confortables mais modestes.

Les principaux objectifs sont les suivants :

a) Augmenter la capacité d'accueil à environ 150 personnes, soit le doublement du nombre de résidents par :

- la majoration de la capacité d'accueil de 75 à environ 120 villageois;
- l'accueil de 31 personnes qui entreraient avant l'âge de l'AVS pour terminer leur vie au village. Cette proposition abandonne celle de la réalisation d'un établissement pour personnes vieillissantes (EPV), structure trop lourde, pour favoriser une solution plus économique et mieux intégrée au village.

b) Ouvrir le village sur la cité tant sur le plan culturel que professionnel, notamment grâce aux moyens suivants :

- utiliser les activités agroalimentaires (ferme et serre) non seulement comme outil d'intégration professionnel, mais également comme outil thérapeutique;
- regrouper les ateliers en unités d'activités tout en développant de nouveaux ateliers (cuisine centralisée, buanderie-lingerie par exemple);
- accroître les activités culturelles (théâtre, musique, peinture, rencontres) tant au village qu'à l'extérieur;
- créer un centre de formation accessible aux personnes déficientes intellectuellement.

c) Répondre à l'augmentation correspondante de personnel.

d) Obtenir, au registre de l'écologie, la certification écologique 14001 après celle des normes ISO 9001.

Les priorités ont été arrêtées comme suit et sont en cours d'application :

a) Etablissement d'un plan directeur de réaménagement du village (août 2002) en utilisant pleinement le périmètre actuel en zone 4B.

b) Concrétisation de sa réalisation, notamment par :

- la mise en œuvre de la nouvelle unité d'activité agroalimentaire, soit la création d'une nouvelle ferme, d'une nouvelle serre et modernisation des installations d'appuis aux activités maraîchères; ces bâtiments, objets du présent projet de loi, ne répondent plus du tout aux conditions de sécurité au travail de personnes handicapées;
- la création d'une unité d'activités artisanat regroupant les ateliers tissage et poterie dans le bâtiment actuel de la ferme après transformation;
- le réaménagement de la cafétéria, de la cuisine centrale, de la boulangerie et des ateliers de conditionnement;
- la création de 3 nouveaux corps de bâtiments pour satisfaire aux argumentations de capacité et besoins de roades;
- la transformation avec mise aux normes des maisons existantes;
- la réfection des réseaux de canalisation et des réseaux techniques (eau, chauffage, électricité, téléphone, télévision et informatique).

Les procédures suivantes sont en cours :

- La transformation du village d'Aigues-Vertes a fait l'objet de deux annonces de projets auprès de l'OFAS par le biais de la direction générale de l'action sociale dans le cadre de l'étude de développement et de réaménagement du village, 1233 Bernex, Genève :
 - l'annonce de préprojet du 27 septembre 2002 (coût d'investissement de 2 120 000 F) pour la construction d'une nouvelle ferme avec serre et annexes ;
 - l'annonce de projet du 26 février 2003 pour l'ensemble du village tant pour le programme de la Fondation Aigues-Vertes que pour le programme EPV – crèche et centre de formation.
- Le projet a fait l'objet d'une expertise de l'OFAS en relation avec l'annonce de préprojet du 27 septembre 2002. Il a été déposé début mai 2003 en requête en autorisation de construire en 4 dossiers (nouvelle ferme, nouvelle serre, bâtiment d'appui et démolition du pavillon jardin).
- Le présent projet de loi concerne la procédure de demande de subvention cantonale pour la construction d'une nouvelle ferme, d'une serre et de locaux d'appui.

2. Le projet de nouvelle ferme, nouvelle serre et bâtiment d'appui

Ce premier projet du réaménagement du village comprend 3 bâtiments à destination d'ateliers d'occupation (AO) et permet de prendre en charge 25 villageois ou compagnons se répartissant à raison de 9 postes à la ferme et 16 postes au maraîchage.

2.1. La nouvelle ferme

Ce rural comprend 5 parties :

- a) La partie stabulation libre du bétail pour 40 unités de gros bétail (UGB), (pour la production de viande : des vaches allaitantes, leurs veaux et des porcs et pour la zoothérapie : des équidés), complètement équipée avec fosse à purin, fourragère, mezzanines à fourrage et litières centrales et latérales, et couloir d'affouragement, traversant le bâtiment de part en part. Elle s'ouvre sur un parcours implanté côté sud où est implantée la fumière.
- b) La partie « zoothérapie » avec un local de travail sans porteurs intermédiaires, deux vestiaires, un bureau pour l'éducateur, un local sellerie.
- c) La partie « hangars à véhicules agricoles » située au nord de la ferme, sur le long côté; cette disposition permet de supprimer deux hangars situés en

limite de la zone 4B du plan directeur. Une des places est transformée en local pour activités hivernales.

d) Les espaces disponibles sous toiture permettant de réaliser au 1^{er} étage un appartement pour le gardien de la ferme.

e) La centrale de production de chaleur par combustible renouvelable (copeaux de bois de production locale) chauffant les locaux de la ferme « zoothérapie – activités hiver – appartement du gardien » ainsi que le bâtiment d'appui « ex-poterie ».

Une des contraintes fortes du village Aigues-Vertes, une ligne à haute tension de 140 000 volts, impose un éloignement précis de cette ligne afin de diminuer l'exposition aux rayonnements électromagnétiques.

2.2. La nouvelle serre

La serre est destinée au maraîchage pour la production de plantons puis la culture de légumes locaux. D'un gabarit de 20 m (2 x 10 m) par 33 m (11 cadres tous les 3 m), elle comprend deux chapelles avec en tête – côté nord – une zone technique où il est prévu d'implanter les installations techniques, la régulation et le système de récupération des eaux pluviales à fin d'arrosage.

2.3. Le bâtiment d'appui aux activités agroalimentaires

Le bâtiment existant poterie est affecté comme bâtiment d'appui aux activités agroalimentaires pour les raisons suivantes :

- cela permet de supprimer un bâtiment initialement prévu en zone 4B et d'affecter cette partie au programme en zone agricole;
- l'implantation ainsi laissée libre permet la création d'un premier bâtiment d'hébergement des villageois dit de "rocade" afin de pouvoir ensuite entreprendre la suite de la rénovation du village;
- la localisation des fonctions d'appuis des ateliers agroalimentaires dans le bâtiment existant poterie permet de les centraliser et de développer les synergies recherchées par le concept des ateliers regroupés en unités d'activités;
- ce bâtiment se prête bien tant au rez supérieur qu'au rez inférieur au programme à y implanter.

Au rez du bâtiment actuel « poterie » transformé sont installés les vestiaires, les sanitaires, les locaux de préparation des produits du maraîchage, des deux bureaux des responsables d'ateliers.

Au rez inférieur sont installées les chambres froides (frigos et congélateurs).

2.4. Les infrastructures techniques et aménagements extérieurs

Les différentes transformations proposées nécessitent des modifications usuelles, quant à l'arrivée de l'électricité et aux mesures liées à l'arrivée d'eau. De même, une borne anti-incendie sera installée. De plus, il est nécessaire d'envisager des travaux de réfection des routes amenant au bâtiment.

3. Le plan de financement des travaux de réaménagement du village

Nouvelle ferme	1 914 120 F
Nouvelle serre	570 667 F
Bâtiment d'appui	320 838 F
Total agroalimentaire	2 805 625 F
Infrastructures techniques et aménagements extérieurs	368 800 F
Frais secondaires et renchérissement	251 575 F
Montant de base pour la demande de subvention	3 426 000 F

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

ANNEXES

Annexe 1

PLAN DE FINANCEMENT TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU VILLAGE

Détermination du prix de revient du Projet

Objet	Plan Directeur	Annonce de Projet	Projet déposé autorisation	Annexes
ACTIVITES AGROALIMENTAIRES				
1. Nouvelle ferme	1'712'000	1'712'000	1'914'120	A17
2. Nouvelle Serre	408'000	408'000	570'667	A18
Total 1 + 2	2'120'000	2'120'000		
3. Bâtiment d'appui	1'170'000	p.m.	320'838	A19
Dont : à déduire sous sol chaufferie centrale - 25%	Bâtiment B -292500		Ex Poterie	
Total : Agroalimentaire	2'997'500		2'805'625	
5. infrastructures techniques et aménagements extérieurs		p.m.	368'800	
6. frais secondaires		p-m.	251'575	
Montant total agroalimentaire plan directeur	2'997'500			
Montant à considérer pour annonce de Projet		2'750'000		
Montant de base pour la demande de subvention			3'426'000	

Sources de financement pour couvrir le prix de revient:	3'426'000
1. Fonds propres de la Fondation AIGUES VERTES affectés pour ferme et annexes	1'142'000
2. Subventionnement cantonal demandé pour ferme et annexes	1'142'000
3. Subventionnement fédéral demandé pour ferme et annexes	1'142'000

Atelier d'architecture Claude MEYLAN - 14, rue François-Perréard - 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 349 32 68 - Fax 022 348 97 62 E-mail : c.meylan.archi@bluewin.ch

Agrion Habitat et Rural sa - 20, rue des Remparts - 1401 Yverdon

Tél. 024 425 25 66 - Fax 024 425 25 64 E-mail : info@agrion.ch

Amsler & Bombeli sa - Bureau d'ingénieurs civils et de géotechnique

31, rue de Chêne-Bourgeries 1224 Chêne-Bourgeries Tél. 022 349 80 86 - Fax 022 349 51 22 E-mail : info@amsler-bombeli.ch

Réaménagement du village d'Aigues-Vertes - 1233 Bernex (GE)**Activités agroalimentaires - NOUVELLE FERME****ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX**

Avant-projet éch. 1:100 N° 130F du 30 avril 2003

Travaux	Description sommaire	Frs	Rural	Habitation	Total
1120	Démolition	Frs	0.00	0.00	5'000.00
2010	Terrassement	Frs	30'000.00	15'000.00	45'000.00
2111	Echafaudages	Frs	5'000.00	15'000.00	20'000.00
2114	Canalisations	Frs	5'000.00	5'000.00	10'000.00
2115-6	Maçonnerie-Béton armé	Frs	170'000.00	160'000.00	330'000.00
	Fosse à copeaux	Frs	0.00	15'000.00	15'000.00
	Fosse à purin enterrée	Frs	90'000.00	0.00	90'000.00
	Fumière	Frs	35'000.00	0.00	35'000.00
2140	Charpente	Frs	345'000.00	65'000.00	410'000.00
	Fumière	Frs	0.00	0.00	0.00
2210	Men.ext.fenêtres et portes	Frs	0.00	20'000.00	20'000.00
2220	Ferblanterie	Frs	18'000.00	0.00	18'000.00
	Fumière	Frs	0.00	0.00	0.00
2240	Couverture	Frs	90'000.00	0.00	90'000.00
	Fumière	Frs	0.00	0.00	0.00
2300	Inst. électriques	Frs	22'000.00	20'000.00	42'000.00
2430	Inst.chauffage (copeaux)	Frs	0.00	50'000.00	50'000.00
2440	Inst. ventilation	Frs	0.00	5'000.00	5'000.00
2500	Installations sanitaires	Frs	15'000.00	20'000.00	35'000.00
2580	Agencement cuisine	Frs	0.00	10'000.00	10'000.00
2710	Gypserie	Frs	0.00	33'000.00	33'000.00
2730	Menuiserie intérieure	Frs	75'000.00	2'500.00	77'500.00
2731	Armoires murales	Frs	0.00	1'500.00	1'500.00
2810	Chapes	Frs	0.00	11'500.00	11'500.00
2811	Sols sans joints	Frs	0.00	3'500.00	3'500.00
2816	Sols en carrelages	Frs	2'500.00	9'100.00	11'600.00
2817	Sols en bois	Frs	0.00	1'600.00	1'600.00
2823	Faïences	Frs	0.00	6'200.00	6'200.00
2851	Peinture intérieure	Frs	0.00	10'000.00	10'000.00
2870	Nettoyage	Frs	2'500.00	1'500.00	4'000.00
2910	Honoraires architectes	Frs	94'000.00	60'000.00	154'000.00
2910	Honoraires géobiologie	Frs	30'500.00	19'500.00	50'000.00
2920	Honoraires ing. civils	Frs	6'100.00	3'900.00	10'000.00
2940	Honoraires ing. chauffage	Frs	pour mémoire	pour mémoire	pour mémoire
2960	Honoraires géomètre	Frs	7'500.00	2'500.00	10'000.00
3000	Equipement	Frs	35'000.00	0.00	35'000.00
	Mécanisation	Frs	100'000.00	0.00	100'000.00
	Protection contre le feu	Frs	20'000.00	0.00	20'000.00
4000	Aménagements extérieurs	Frs	30'000.00	0.00	30'000.00
1. TOTAL TRAVAUX TTC		Frs	1'228'100.00	566'300.00	1'799'400.00
5110	Autorisation de construire	Frs	5'000.00	5'000.00	10'000.00
5124	Taxes intro. EAU-GAZ-ELE.	Frs	pour mémoire	pour mémoire	pour mémoire
5240	Reproduction documents	Frs	10'000.00	5'000.00	15'000.00
5830	Réserves/imprévus	Frs	61'405.00	28'315.00	89'720.00
2. TOTAL FRAIS DIVERS TTC		Frs	76'405.00	38'315.00	114'720.00
TOTAL FINAL 1+2		Frs			1'914'120.00
TVA Incluse		Frs			0.00
TOTAL GENERAL TTC		Frs			1'914'120.00

Programme : Autorisation de construire déposée le 7 mai 2003

Cube SIA : m3 16'335

Chêne-Bourg, le 16 mai 2003

Claude Meylan

Atelier d'architecture Claude MEYLAN - 14, rue François-Perréard - 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 349 32 68 - Fax 022 348 97 62 E-mail : c.meylan.archi@bluewin.ch

Agrion Habitat et Rural sa - 20, rue des Remparts - 1401 Yverdon

Tél. 024 425 25 66 - Fax 024 425 25 64 E-mail : info@agrion.ch

Amsler & Bombeli sa - Bureau d'ingénieurs civils et de géotechnique

31, rue de Chêne-Bougeries 1224 Chêne-Bougeries Tél. 022 349 80 88 - Fax 022 349 51 22 E-mail : info@amsler-bombeli.ch

Réaménagement du village d'Aigues-Vertes - 1233 Bernex (GE)
Activités agroalimentaires - NOUVELLE SERRE
ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX

Avant-projet éch. 1:100 N° 130S du 30 avril 2003

Travaux	Description sommaire	Frs	Montants
1120	Démolition	Serre existante	Frs 5'000.00
2010	Terrassement	Préparation des fonds	Frs 10'250.00
2115-6	Maçonnerie-Béton armé Canalisations extérieures	Fondation, coffrage, dallage et canalisations	Frs 59'315.00
		Raccordement sur collecteurs existants	Frs 5'500.00
2218	Construction de la serre Complément construction Automatisation Ecran thermique/ ombrage	Ossature, vitrages, séparations, portes, aération, chéneaux	Frs 230'465.00
		Aération latérale, couverture pieds droits et pignons	Frs 19'885.00
		Zones climatiques 1-2	Frs 26'375.00
		Toiles et entraînements (moteurs)	Frs 19'885.00
2300	Inst. électriques	Distribution et installations	Frs 48'035.00
		Alimentation serre	Frs 5'000.00
2430	Inst. chauffage	Appareils, brûleurs, cheminées, cuves mazout et conduites	Frs 41'515.00
2500	Système d'irrigation	Silos, pompe, station d'irrigation, doseur, station, conduites	Frs 35'360.00
		Alimentation serre	Frs 5'000.00
2870	Nettoyage	Fin de chantier	Frs 2'500.00
2910	Honoraires architectes	Claude MEYLAN et Agrion Habitat et Rural SA	Frs 15'000.00
2920	Honoraires ing. civils	David Amsler	Frs 10'000.00
2960	Honoraires géomètre	Christian Haller	Frs 5'000.00
4000	Aménagements extérieurs	Remise en état des abords	Frs 4'135.00
1. TOTAL TRAVAUX TTC		Frs	548'220.00
5110	Autorisation de construire	DAEL	Frs 3'500.00
5124	Taxes intro. EAU-GAZ-ELE	SIG / Existant	Frs pour mémoire
5240	Reproduction documents	Diverses entreprises	Frs 2'500.00
5830	Réserves/imprévus	Diverses entreprises	Frs 16'446.60
2. TOTAL FRAIS DIVERS TTC		Frs	22'446.60
TOTAL FINAL 1+2		Frs	570'666.60
TVA 7.6% Incluse		Frs	0.00
TOTAL GENERAL TTC		Frs	570'666.60

Programme : Autorisation de construire déposée le 7 mai 2003

Cube SIA : m3 3'597

Chêne-Bourg, le 16 mai 2003

Claude Meylan

Atelier d'architecture Claude MEYLAN - 14, rue François-Perréard - 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 349 32 68 - Fax 022 348 97 62 E-mail : c.meylan.archi@bluewin.ch

Agrion Habitat et Rural sa - 20, rue des Remparts - 1401 Yverdon

Tél. 024 425 25 66 - Fax 024 425 25 64 E-mail : info@agrion.ch

Réaménagement du village d'Aigues-Vertes - 1233 Bernex (GE)**Activités agroalimentaires - Transformation poterie****LOCAUX D'APPUI POUR LE MARAICHAGE****ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX**

Avant-projet éch. 1:100 N° 130P du 30 avril 2003

Travaux	Description sommaire	Frs	Montants
1120	Démolition	Frs	7'500.00
1130	Démontage	Frs	pour mémoire
2111	Echafaudages	Frs	7'500.00
2115-6	Maçonnerie-Béton armé	Frs	17'500.00
2140	Charpente	Frs	5'000.00
2212	Men. ext. Fenêtres	Frs	2'500.00
2220	Ferblanterie/Couverture	Frs	6'000.00
2252	Isolations spéciales	Frs	5'000.00
2300	Inst. électriques	Frs	25'000.00
2430	Inst. chauffage	Frs	35'000.00
2440	Inst. ventilation	Frs	5'000.00
2460	Inst. réfrigération	Frs	60'000.00
2500	Installations sanitaires	Frs	22'000.00
2730	Menuiserie intérieure	Frs	6'750.00
2731	Armoires murales	Frs	4'500.00
2772	Cloisons fixes	Frs	13'500.00
2811	Sols sans joints	Frs	2'500.00
2816	Sols en carrelages	Frs	1'000.00
2817	Sols en bois	Frs	1'500.00
2823	Faïences	Frs	6'500.00
2834	Plafonds fibres de bois	Frs	5'000.00
2851	Peinture intérieure	Frs	10'000.00
2870	Nettoyage	Frs	2'500.00
2910	Honoraires architectes	Frs	37'500.00
2920	Honoraires ing. civils	Frs	pour mémoire
2940	Honoraires ing. chauffage	Frs	pour mémoire
2960	Honoraires géomètre	Frs	2'500.00
3000	Equipelement de vestiaires	Frs	pour mémoire
4000	Aménagements extérieurs	Frs	10'000.00
1. TOTAL TRAVAUX TTC		Frs	301'750.00
5110	Autorisation de construire	Frs	1'500.00
5124	Taxes intro. EAU-GAZ-ELE.	Frs	pour mémoire
5240	Reproduction documents	Frs	2'500.00
5830	Réserves/imprévus 5%	Frs	15'087.50
2. TOTAL FRAIS DIVERS TTC		Frs	19'087.50
TOTAL FINAL 1+2		Frs	320'837.50
TVA Incluse		Frs	0.00
TOTAL GENERAL TTC		Frs	320'837.50
Programme : Autorisation de construire APA déposée le 7 mai 2003			
Cube SIA : m3 1'460			
Chêne-Bourg, le 16 mai 2003			Claude Meylan

PLAN DE FINANCEMENT TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU VILLAGE

Détermination du prix de revient du Projet

	Plan Directeur	Annonce de Projet	Projet déposé autorisation	Annexes
Infrastructures techniques et aménagement extérieurs		p.m.	369'000	

Détails des prestations Infrastructures techniques et aménagement extérieurs	Projet déposé			Total
	Ferme	Serre	Poterie	
1. Eaux Usées: Montant correspondant:	Va sur fosse à purins Inclus sous ferme	Pas d'eaux usées	Maintient de l'existant	
2. Eau froide sous pression et borne anti incendie Montant correspondant:	Tirage d'une ligne 2 1/2' depuis poterie l= 75 m1 75*250=18750 chf	Tirage d'une ligne 2 1/2' depuis poterie l= 75 m1 150*250=37'500 chf	Maintient de l'existant	56'250
3. Electricité 220 V / 380 V Montant correspondant:	Tirage d'une ligne 150 Amp - 380 V depuis Porterie 75* 500=37500	Tirage d'une ligne 50 Amp - 380 V depuis Porterie 150* 250= 37500	Transformation tableau départ Poterie 10000	85'000
4. Electricité courant faible et réseau sécurité Montant correspondant:	Tirage depuis Poterie de l'équivalent de 10 paires T+T 75* 150 = 11250	Tirage depuis Poterie de l'équivalent de 5 paires T+T 150* 75 = 11250	Tirage de Ancienne ferme à Poterie d'un nouveau câble équivalent 25 paires T+T 125 * 250 = 31250	53'750
5. Aménagements extérieurs Montant correspondant:	Routes et places en tapis bitume 8cm + 6 cm sur forme de 50 cm dép. 800m2 * 135 = 108'000 chf	chemin en matière du Salève 550 m2 * 40 = 22000 chf	Réfection routes et places en tapis bitume 8cm + 6 cm sur forme de 50 cm dép. 600m2*73= 43800	173'800
Total : Infrastructures techniques et aménagements extérieurs				368'800

	Plan Directeur	Annonce de Projet	Projet déposé autorisation	Annexes
Frais secondaires		p.m.	251'575	

Détails des prestations Frais secondaires	Projet déposé			Total
	Ferme	Serre	Poterie	
Montant des travaux	1'914'120	570'667	320'838	
Autorisations et taxes 2%	38'000	11'000	6'000	55'000
Appel d'offres AIMP 1.5%	29'000	9'000	5'000	43'000
Renchérissment				153'575
Total : Frais secondaires				251'575

FONDATION AIGUES-VERTES

vivre avec une déficience intellectuelle

RAPPORT ANNUEL
2002



AIGUES-VERTES UNE ÉQUIPE QUI GAGNE!

Bientôt dans un village tout neuf!

FONDATION AIGUES-VERTES

29, route de Chèvres • 1233 Bernex, Genève

Tél. 022 757 17 21 • Fax 022 757 36 09

e-mail: village@aigues-vertes.ch

Site: www.aigues-vertes.ch

CCP: 12-16630-1

Credit Suisse: 4272-266037-71

Conception et photos:

Yanick Galpy (sauf photos: Unger, Binkita, Ghillani et Bartoli)

Dessins:

Eve-Line, Nicole, Pierre et Poussin

Mise en page:

Atelier micro-édition des Caroubiers
Fondation Foyer-Handicap

RAPPORT ANNUEL 2002

Sommaire

Organes		5
Editorial	Pierre-François Unger, Conseiller d'Etat	6
Présidence	Serge Bednarczyk, Président	7
Direction	Annelise Schneider, Directrice	8
Habitant	Emilio Andrade	9-10
Personnel	Doriane Rossier	11-12
Parent	Jean-Pierre Binkita	13-14
Personnalité	Paola Ghillani, Directrice générale de la Fondation Max Havelaar Suisse	15-17
Réaménagement	Jean-Claude Larpin	18-19
Les chiffres	Compte d'exploitation de l'exercice 2002	20
	Compte de produits et charges hors exploitation et extraordinaires de l'exercice 2002	21
	Bilan au 31 décembre 2002	22-23
	Le rapport de la fiduciaire	24
	Objectifs 2002/2003	25
Remerciements		26



RAPPORT ANNUEL 2002

Organes

au 1^{er} avril 2003

Conseil de Fondation

Président

Serge Bednarczyk *

Vice-Présidente

Christine Sayegh *

Membres

François Bellanger *

Henri Berchtold

Robert Cuénod

Philippe Grand

Yves Grange

Yves Grimm

Dominique Leuba

Alain Moser

André Orlandi *

Guillaume Pictet

Barbara Polla

Daniel Schmid *

*Membre du bureau

Direction

Annelise Schneider

Encadrement

Marc Gambacorta

Yanick Galpy

Philippe Harder

Lisette Hurlimann

Jean-Claude Larpin

Audrey Sierra

Administration

Sandra Basilisco

Agnès Brügger

Laurence Ducret

Jacqueline Larpin

Rolande Rudaz

Adjoint de direction, responsable des homes

Responsable culturel

Adjoint de direction, responsable des ateliers

Assistante sociale

Responsable maintenance et sécurité

Ressources humaines et formation

Comptabilité

Administration du personnel

Administration homes-ateliers-culture

Administration des villageois

Assistante de direction

Présidente des villageois

Dominique Zimmermann



Aigues-Vertes

C'est 86 villageois, 146 collaborateurs,
une histoire de vie

RAPPORT ANNUEL 2002

Editorial

Pierre-François Unger, Conseiller d'Etat



La Fondation Aigues-Vertes veille depuis de nombreuses années au bien-être de personnes mentalement handicapées. Son œuvre est originale et respire la vie d'un village comme tant d'autres où chacun visiblement trouve sa place et une parcelle de bonheur.

Néanmoins, les années ont passé et en parallèle au vieillissement des villageois et à la modification tant de leurs capacités que de leurs besoins, la nécessité de rénover certains bâtiments est devenue incontournable. Le dynamisme de toute l'équipe d'Aigues-Vertes et l'engagement de son Conseil de Fondation permettent aujourd'hui de relever ce défi.

Le Département de l'action sociale et de la santé s'est, pour sa part, fortement impliqué en déposant auprès du Grand Conseil un projet de loi qui vise, par une subvention conséquente, à assurer à Aigues-Vertes les moyens d'un fonctionnement professionnel. Cet effort de tous les citoyens genevois permet ainsi de développer la qualité de vie des villageois et tend à réaliser l'objectif prioritaire que je me suis fixé: favoriser l'intégration des personnes handicapées.

A Aigues-Vertes, l'intégration se vit au quotidien dans ce lieu où chacun trouve sa place. A cet égard, la ligne de bus qui relie le village à la ville est un encouragement pour chacun, selon son autonomie, de s'ouvrir à des activités à l'extérieur du village.

J'ai souhaité, à l'occasion d'une émission de Léman Bleu sur le Village d'Aigues-Vertes, voir le village ouvrir un stand dans un marché en ville, où les produits de la ferme seraient vendus par des villageois. J'espère sincèrement que ce projet pourra être concrétisé afin que «l'équipe qui gagne» soit une équipe qui gagne avec nous tous, partenaires de l'intégration.

2003 est l'«Année européenne des personnes handicapées». Pour Genève, cette année sera importante notamment du fait que le Grand Conseil, sur ma proposition, sera appelé à voter une loi sur l'intégration des personnes handicapées qui permettra d'avoir une politique d'intégration concertée et ouverte en faveur des personnes handicapées.

Je tiens à remercier sincèrement tous les membres de la Fondation ainsi que les professionnels s'impliquant au quotidien dans l'accompagnement des villageois. Votre investissement personnel et votre engagement en faveur de l'intégration des personnes handicapées nous donnent force et confiance dans l'avenir.

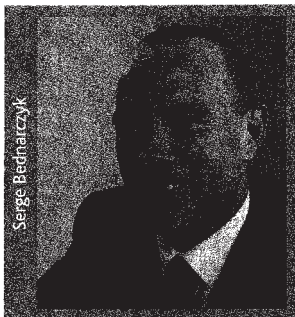


RAPPORT ANNUEL 2002

Présidence

Serge Bednarczyk, Président

Aigues-Vertes: une équipe qui gagne! Le slogan a quelque chose de suranné, certains diront même qu'il est devenu l'alibi d'entreprises souvent plus motivées par un esprit mercantile que par une réelle ambition humaine. Et pourtant, c'est celui que nous avons choisi pour nous mener à la victoire, nous – personnes handicapées mentales, collaborateurs et membres du Conseil de la Fondation Aigues-Vertes – nous qui refusons résolument l'adversité et le misérabilisme. Nous qui voyons dans le dynamisme de ce slogan, le savoir, la générosité et le réalisme qui sont certainement les moteurs principaux d'un succès franc et durable. Succès pour l'Homme d'abord, parce que l'Homme reste la *matière première* de la vie. Ses besoins fondamentaux – surtout son besoin de réalisation – doivent donc être comblés quel que soit son statut. Succès pour l'entreprise ensuite, car c'est aussi elle qui donne la forme, la mesure et l'amplitude de la réalisation de l'Homme et, en ce sens, il faut sincèrement espérer qu'elle soit vraiment très prospère, car, à ce jeu-là, tout le monde y trouve son compte si l'on exclut les marchands du temple, les irréductibles du *tout-tout-de-suite*, les profiteurs en tout genre, bref ceux qui se sont laissés piéger par, de faux besoins, fût-ce en apparence au nom d'idéaux légitimes. Une telle ambition présuppose donc que nous ne nous laissons pas leurrer par des feux de paille et des faux-fuyants, que nous sachions bien où nous voulons aller, que nous communiquions et surtout, que nous agissions.



Pour Aigues-Vertes, l'application de ce slogan doit nécessairement se traduire par l'excellence de sa mission sociale et l'évolution de son personnel dans une réalité économique réfléchie. C'est en cela que réside l'engagement des membres du Conseil de Fondation et c'est en cela que tout un chacun peut devenir complice d'un enjeu qui va peut-être au-delà du bien-être des 86 villageois d'Aigues-Vertes.

2002 terminé, 2003 s'ouvre à nous avec ses attentes, ses nouveaux défis, ses joies et ses inquiétudes. Merci à nos compagnons de route d'une année 2002 qui a tenu ses promesses. Merci à vous tous gens de cœur. Puissiez-vous continuer à nous aider pour que nous n'ayons pas à rougir de notre responsabilité sociale.

Prenons ensemble la route de l'excellence!



RAPPORT ANNUEL 2002

Direction

Annelise Schneider, Directrice



Aigues-Vertes, une équipe qui gagne!

2002, une année pleine de rebondissements, pleine d'émotions, pleine de projets, mais tout d'abord une année importante dans la création d'une vraie équipe où compétence, confiance, développement, envie, énergie sont les mots clés.

En effet, par les forces de chacun, en se respectant les uns les autres, en construisant ensemble, l'équipe gagnante est formée! Les villageois, les parents, les répondants légaux, les collaborateurs, les membres du Conseil de Fondation, chacun a amené sa pierre à l'édifice.

S'il n'est pas possible de récapituler tous les changements durant cette année, il est par contre facile de savoir que, si la totalité des acteurs de la Fondation Aigues-Vertes n'avait pas été partie prenante dans tous ses projets, il aurait été impossible de les réaliser. Lorsqu'on a autant d'objectifs au cours d'une année, il est essentiel de travailler avec des relations de confiance, et je pense pouvoir affirmer que nous avons appris à nous connaître et à avoir envie d'avancer ensemble. Les

compétences de chacun ont permis d'arriver à la fin de cette année, heureux et fiers du travail effectué. Satisfaits de regarder en arrière, et convaincus que nous allons continuer avec la même envie et même avec un regain d'énergie.

J'ai envie pour terminer, de dire merci tout d'abord aux villageois qui nous apprennent tous les jours les vraies valeurs de la vie, l'authenticité et l'amitié. Envie aussi de dire merci à tous mes collaborateurs qui, malgré l'ampleur de la tâche, ont répondu présent à mon appel; leur motivation, leurs idées, leur compétence permettent aujourd'hui de porter un regard satisfait sur le travail effectué et l'avancement de nos projets. Merci aussi aux parents et répondants légaux qui, malgré le changement, nous ont fait confiance et qui ont compris que notre seule préoccupation était le bien-être d'aujourd'hui et de demain des villageois et qui, à plusieurs reprises, nous ont fait parvenir des messages de confiance et de remerciements. Merci aux instances cantonales et fédérales qui ont été de vrais partenaires. Merci aux membres du Conseil de Fondation qui ont, de manière totalement bénévole, apporté de leur temps et de leurs connaissances au service du village. Et enfin, un merci infini au Président, Serge Bednarczyk, qui, au nom de sa conviction sociale, a travaillé sans relâche pour assurer un avenir au Village Aigues-Vertes. Sa détermination et sa motivation sont un exemple pour nous tous.

RAPPORT ANNUEL 2002

Habitant

Emilio Andrade, Villageois

Rencontre avec Emilio Andrade (villageois)

Propos recueillis par Doriane Rossier, socio-éducatrice

Doriane: Qu'aimerais-tu nous raconter sur ta vie, ton travail ici au village?

Emilio: Tony (boulangier, maître d'atelier au village) m'a trouvé du travail à Nyon pour me développer et être sûr de moi.

D: Très bien mais pourrais-tu me parler du travail que tu fais à Nyon?

E: Je me rends tous les mardis matins à Nyon tout seul en train. Je fais des frangipanes et du pudding. (Emilio travaille une matinée par semaine dans une boulangerie à Nyon).

D: Savais-tu déjà aller en train tout seul avant d'avoir ce travail à Nyon?

E: Non, c'était la première fois.

D: Comment as-tu appris à te rendre seul en train à Nyon?

E: J'ai demandé aux éducateurs de m'apprendre. J'ai fait le trajet avec Luis, un dimanche, avec Sandrine et avec Cédric aussi.

D: Quelle était ton impression lorsque tu t'es rendu pour la première fois à Nyon?

E: Cela m'a fait tout drôle. Je ne pensais pas que j'y arriverais tout seul et pourtant je me suis débrouillé tout seul comme un grand.

D: Et depuis, tu t'y rends toujours tout seul?

E: Oui et ça va bien.

D: Depuis quand vas-tu à Nyon?

E: Depuis octobre de l'année passée.

D: Vois-tu des différences entre Nyon et Aigues-Vertes?

E: Je ne compare pas. A Nyon, j'ai de bons contacts, je me débrouille bien. Il faut que ça marche.



D: Pourrais-tu m'expliquer maintenant ton travail à la boulangerie du village?

E: Ici, c'est dur, j'ai très peu de contacts. Ici, je fais des tresses, des milanais et j'apprends à faire de la pâte à croissant, comme Arnold. Je m'entends bien avec Arnold en ce moment! Je fais des croissants, des pains au chocolat, je sors le pain du four, je vais chercher des trucs en bas à la cave...

D: C'est très bien tout cela, je vois que tu travailles beaucoup, mais as-tu des loisirs?

E: Le week-end, je vais au marché aux puces et soit je vais chez mes parents voir des matchs de foot à la télévision, soit je vais voir ma copine. Le dernier dimanche de chaque mois, je vais faire le marché aux puces à Nyon.

D: Fais-tu du sport également?

E: Je suis aux Schtroumpfs foot le samedi matin. C'est très bien, je parle avec mes collègues. C'est super bien, je joue à l'attaque, je marque des buts, je fais des passes. Je fais des matchs l'été ou au mois de mars au tournoi à Morges.



RAPPORT ANNUEL 2002

Suite Habitant

Emilio Andrade, Villageois

D: As-tu d'autres activités dont tu voudrais nous parler?

E: En semaine, je vais chercher des livres à la bibliothèque soit à la Cité soit aux Eaux-Vives, ou les ramener.

D: Quel type de livre empruntes-tu à la bibliothèque?

E: Des livres sur le cinéma, sur la cuisine ou encore sur la nature.

D: Je vois que tu apprécies la lecture, que tu aimes t'instruire, n'as-tu pas une autre fonction ici au village?

E: Oui, je suis membre du Conseil des villageois et compagnons, je suis le secrétaire du Bureau et du Conseil et président de la commission de travail sur la formation.

D: Depuis quand exerces-tu cette fonction?

E: Depuis octobre 2001.

D: Pourquoi as-tu décidé de te présenter aux élections du Conseil des villageois et compagnons en octobre 2001?

E: Pour participer plus activement à la vie du village, pour avoir plus de responsabilités.

D: Que signifie pour toi, être membre du Conseil des villageois et compagnons?

E: Je veux pouvoir parler au nom de tous mes collègues, voir ce qu'ils sont capables de faire.

D: Pourrais-tu me parler un peu de ta fonction de secrétaire du Conseil des villageois et compagnons?

E: C'est un joli métier. Je tape les lettres, je les signe avec la Présidente. Je fais les convocations du Conseil et de l'Assemblée des villageois et compagnons. J'aime ce métier, j'aime cette responsabilité.

D: Je vois que tu as une vie bien remplie, voudrais-tu encore nous parler d'autres choses?

E: Non.

D: Je te remercie de ta participation.



RAPPORT ANNUEL 2002

Personnel

Doriane Rossier, Socio-éducatrice

La participation des villageois et compagnons à la vie de leur village

En 1998 déjà naissait l'idée de créer un Conseil des villageois et compagnons au Village Aigues-Vertes. Il a fallu alors une bonne année de travail pour que soit mise sur pied la première élection du Conseil des villageois et compagnons.

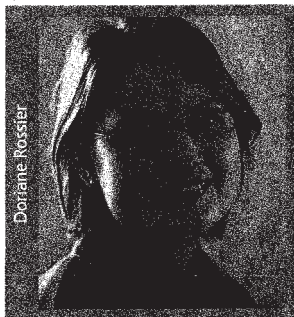
Douze conseillers ont ainsi été élus par l'ensemble des villageois et compagnons du Village Aigues-Vertes; douze conseillers qui faisaient ainsi leur toute première expérience de la démocratie.

Le Conseil des villageois et compagnons est élu pour une période de deux ans. C'est ainsi que pour la période d'octobre 1999 à octobre 2001, douze villageois et compagnons ont donné de leur temps et de leur énergie à la bonne marche de leur village. En octobre 2001 a eu lieu la seconde élection pour désigner les douze membres qui continueraient le travail entrepris jusque-là.

Dans la plupart des conseils (comme par exemple dans le Conseil de Fondation du Village Aigues-Vertes), il y a un bureau. C'est ainsi qu'au sein même du Conseil des villageois et compagnons s'est constitué un Bureau composé de quatre membres élus démocratiquement par le Conseil. Ces quatre membres se sont répartis ensuite les rôles de président, de vice-président, de secrétaire et de vice-secrétaire.

Les réunions se déroulent une fois tous les quinze jours pour le Conseil, une fois par semaine pour le Bureau et une fois par trimestre pour l'Assemblée des villageois et compagnons.

La mise en place d'un Conseil des villageois et compagnons est une expérience qui mérite d'être connue. En effet, à l'heure où nous parlons toujours plus de participation et d'autodétermination



Doriane Rossier

des personnes présentant des limites de capacités intellectuelles, nous pouvons saluer ici cette initiative du Village Aigues-Vertes, qui ne s'est plus contenté de paroles en la matière, mais est passé aux actes depuis maintenant cinq ans déjà, faisant ainsi œuvre de pionnier en Suisse et sur le plan cantonal genevois.

Le Conseil des villageois et compagnons, dans lequel est inclus bien évidemment le Bureau, se base sur les concepts développés aux USA dans les années 70 déjà: les mouvements «People First» ou mouvements «Personnes d'abord». Ces mouvements étaient constitués de personnes présentant des limites de capacités intellectuelles qui désiraient démontrer à tous qu'elles pouvaient parfaitement défendre leurs droits elles-mêmes et s'autodéterminer.



RAPPORT ANNUEL 2002

Suite Personnel

Doriane Rossier, Socio-éducatrice

Il est important ici de connaître les objectifs principaux des mouvements «People First»:

- Développer des qualifications et habiletés utiles à la défense des droits. Développer des habiletés au sein du groupe et mettre les membres en contact avec la communauté pour qu'ils puissent, comme tout le monde, s'adresser aux personnes ressources [ndlr: personne pouvant fournir de l'aide en toute situation] qui vivent dans la communauté.
- Diminuer la dépendance des défenseurs des droits envers toute personne ressource. Apprendre à se faire entendre et à prendre en main la défense de ses droits et de ses propres intérêts en ralliant d'autres personnes à sa cause, tout en prenant garde à ne pas laisser ces dernières prendre des décisions. Diminuer la dépendance du groupe et de ses membres vis-à-vis de l'ensemble des dispensateurs de services.
- Augmenter le respect de soi, la confiance en soi, l'indépendance et encourager les défenseurs des droits à prendre des risques. En arriver à être capable d'influencer les autres et d'obtenir ce qu'on veut. Parler des choses qu'on aimerait faire et suggérer les changements appropriés.
- Contrer toute forme de discrimination en étant traités avec respect, dignité et justice. Se faire accepter en tant que citoyens égaux et respectés.
- Renforcer les liens du groupe avec d'autres organismes communautaires.

• Permettre à chacun des membres de se trouver des buts dans la vie, de se développer intellectuellement, de voir ce qui se passe autour de lui, d'affronter de nouveaux défis, d'apprendre à donner des services, de se donner une raison de vivre et une force nouvelle.

- Eliminer toute forme de surprotection.

(Tiré de «Le mouvement Personnes d'abord», in *Handicaps-Info*, vol. 9, N° 4, p. 5)

Voilà également ce sur quoi travaille le Conseil des villageois et compagnons de notre village. Tous ces objectifs peuvent certes sembler ardu, et réussir à tous les aborder n'est pas une mince affaire. Toutefois, l'exemple que nous apporte le groupe «People First» de Bristol, en Angleterre, montre bel et bien que même si cela peut prendre du temps, même s'il faut peut-être se contenter d'un ou de deux objectifs, ou créer des étapes dans ce processus qui mène vers une plus grande liberté, cela en vaut grandement la peine.

En ce qui concerne spécifiquement le Conseil des villageois et compagnons, il serait judicieux de commencer en premier lieu par adapter chacun de ces objectifs au niveau du Village Aigues-Vertes, puis petit à petit élargir le champ d'action, afin que le Conseil des villageois et compagnons, et plus généralement toutes les personnes présentant des limites de capacités intellectuelles habitant et/ou travaillant au Village Aigues-Vertes, aient finalement la place qui leur revient de plein droit dans notre société.



RAPPORT ANNUEL 2002

Parent

Jean-Pierre Binkita

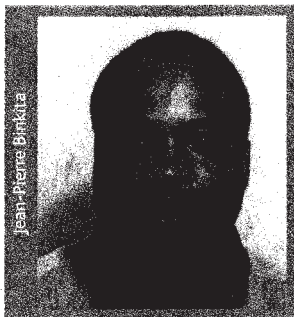
Tous les hommes naissent égaux, selon la Déclaration des droits de l'homme, adoptée à Paris après la Révolution française.

S'il est vraisemblable que nous naissons tous égaux sur le plan juridique, il n'en est pas de même sur le plan physique ou mental. En effet, nous constatons qu'à notre naissance, certaines personnes sont plus fortes que d'autres ou encore nous observons, dès la naissance, que certaines personnes sont plus intelligentes que d'autres et ainsi de suite. Ceci est valable pour les deux sexes, aussi bien chez les filles que chez les garçons.

Dès lors, la question que nous sommes en droit de nous poser est: «Que faire pour remédier à cette injustice congénitale?» L'homme a-t-il les moyens de réparer ces disparités? Certes non. Mais il peut les rendre moins flagrantes et plus supportables.

Le monde aujourd'hui est plein d'incertitudes. La vie n'y est plus vécue comme autrefois. Elle est devenue plus structurée, de surcroît plus anonyme. La société industrielle où nous vivons actuellement nous a apporté beaucoup de bienfaits mais elle a par conséquent bouleversé notre système de vie, notre manière de penser, voire notre conception de la vie. Les relations humaines s'étouffent, nous communiquons de moins en moins. La solitude et le stress sont devenus des maux qui gangrènent notre société.

Dans ce contexte, il est difficile à une personne qui présente un handicap de pouvoir évoluer allègrement, de trouver ses repères. Bref, de s'intégrer dans une société où la loi du plus fort semble être la règle de base.



J'écris ces lignes en connaissance de cause. J'ai un enfant qui présente quelques déficiences au niveau mental. Pour nous parents qui avons cette charge, la tâche est beaucoup plus ardue. D'une part, il faut tout faire pour réparer cette infirmité afin que cet enfant puisse évoluer comme n'importe quel enfant et, d'autre part, tenir compte de son état pour ne pas le charger d'une tâche qu'il ne serait pas capable d'assumer.

Placés devant cette dualité, nous sommes constamment obligés de jouer le rôle d'équilibristes. Essayer de trouver toujours les mots justes pour l'encourager à se sentir comme les autres, aussi bien physiquement que mentalement. L'entourer de toute l'affection dont il a besoin dans toutes les situations. Pour nous, chaque jour qui passe est un nouveau défi.



RAPPORT ANNUEL 2002

Suite Parent

Jean-Pierre Binkita

Malgré nos occupations quotidiennes, nous nous devons de surveiller en permanence son évolution. Certes, il est naturellement difficile aux parents, de nos jours, de subvenir à leurs devoirs. En ce sens, l'aide apportée par les institutions, en l'occurrence Aigues-Vertes, est d'une importance capitale.

J'ai eu l'occasion de visiter cette institution il y a de cela deux ans et j'en suis sorti plus que satisfait. Ce village situé à Bernex, à quelques encablures du centre ville de Genève, est un bel exemple pour nos sociétés modernes en mal d'humanisme. Il offre un cadre idéal à tous ceux qui, privés par la nature de quelques atouts fondamentaux, peuvent trouver ici les moyens d'exploiter leurs talents enfouis. Ils ont également l'occasion de côtoyer diverses personnes de conditions sociales différentes, ce qui constitue un atout majeur pour toutes celles et tous ceux qui, faute de mieux, ne peuvent s'épanouir complètement. Ses différents ateliers fournissent du travail à nos enfants (boulangerie, poterie, tissage, etc.) et l'animation qui y règne le transforme en un village où il fait bon vivre.

Enfin, au travers de ces lignes, je tiens à féliciter toutes les personnes d'Aigues-Vertes pour leur engagement et surtout pour les efforts qu'ils s'évertuent de fournir tous les jours pour le bien-être de nos enfants.

Que la main de Dieu puisse le guider dans le futur.



RAPPORT ANNUEL 2002

Personnalité

Paola Ghillani

L'endroit ne paie pas de mine. Le bâtiment est même assez insignifiant, mais pourtant, derrière la porte du 3^e étage du 25 rue Malzgasse à Bâle, se cache une entreprise d'un type nouveau, une entreprise qui place les valeurs morales en préambule au monde des affaires – car il s'agit bien d'affaires – une entreprise qui promeut les règles du commerce équitable dans l'optique d'un développement plus harmonieux et durable entre le Nord et le Sud. Rencontre avec Paola Ghillani, Directrice générale de la Fondation Max Havelaar dont la création ne remonte qu'à 1992, mais qui affiche déjà un chiffre d'affaires annuel de 100 millions de francs suisses, qui plus est, en progression de 30% par an.

C'est à l'initiative de six œuvres d'entraide suisses que l'on doit la création de la Fondation Max Havelaar: Pain pour le Prochain, EPER, Caritas, Helvetas, Swissaid et Action de Carême. Sa vocation est d'ouvrir les marchés des pays du Nord à ceux du Sud dans le strict respect des standards internationaux du commerce équitable, lesquels sont définis par Fairtrade Labelling Organizations International (FLO), à Bonn en Allemagne, en prenant pour référence la recherche d'un équilibre entre les aspects économique, social et environnemental de la vie. Loin de se définir comme un concept élaboré, un produit fini, Max Havelaar se veut en constante mutation pour se rapprocher toujours plus près de son objectif ambitieux, lequel ne vise pas moins que la propre disparition d'une Fondation Max Havelaar devenue inutile par suite de standardisation de son modèle. En dehors de tout dogme religieux, le chantre du commerce équitable est donc en croisade depuis dix ans pour convertir l'économie privée, mais au contraire de nos ancêtres, ne pas par la force et la contrainte;

en recherchant son adhésion, en lui apportant la preuve par l'exemple que son concept est viable tout en répondant aux besoins fondamentaux de l'Homme. Pour Paola Ghillani, social, environnement et profit ne sont donc pas antinomiques, bien au contraire, tous trois légitimes, ils se complètent et se révèlent mutuellement. Et c'est forte de cette conviction, forte de la certitude que l'Homme pêche plus par manque d'information que par une réelle volonté de nuire, même si çà et là des exemples peuvent nous faire penser le contraire, qu'elle a quitté la multinationale danoise qui l'employait au profit d'un bâton de pèlerin qui la mène à sillonner le monde toujours à la recherche d'une nouvelle occasion de promouvoir l'idéal de Max Havelaar.



RAPPORT ANNUEL 2002

Personnalité

Paola Ghillani

Le concept Max Havelaar: une nébuleuse verte? Paola Ghillani s'en défend avec vigueur. C'est du réalisme, de l'écologie et de l'humain. Rien d'autre! Et qui veut s'en convaincre n'a qu'à essayer les produits labellisés: café, miel, thé, chocolat, bananes, jus d'orange, etc. La Fondation Max Havelaar jette un pont entre les producteurs du Sud et les consommateurs du Nord. Elle délivre des licences à des importateurs, des entreprises de transformation et des distributeurs qui répondent à ses critères de commercialisation. Elle labellise des produits issus de producteurs et travailleurs désavantagés du Sud qui se sont engagés à respecter des règles sociales et écologiques. Une règle fondamentale: la qualité au juste prix dans une optique de durabilité.

Paola Ghillani nourrit le mystique en elle, même si du haut de sa quarantaine galopante, elle revendique une pensée indépendante vis-à-vis de toute religion. Elle croit en Dieu et cela lui suffit. Elle n'a pas besoin de se rattacher à une fenêtre religieuse qui irait à l'encontre de son souci viscéral de liberté. Et de rappeler qu'il est impossible de s'épanouir sans liberté comme dans le fanatisme. Pour elle, avoir la foi, c'est avant toute chose chercher à comprendre qui on est, comment on peut satisfaire nos vrais besoins, mais c'est aussi de savoir qui est l'autre et comment on peut se mettre en relation avec lui. C'est en cela qu'elle trouve ce sens de la vie qui la passionne tant, et quand elle y parvient, alors, elle a le sentiment de respecter la vie, la sienne, celle des autres.

Paola Ghillani revendique le droit à l'erreur pour elle-même comme pour les autres – personne n'est fautif, tout le monde est responsable déclare-t-elle – et c'est dans cet esprit qu'elle s'est rendue au dernier Forum de Davos, invitée qu'elle y était pour la quatrième fois. Elle y a même tenu une table ronde à laquelle elle n'a pas hésité à convier notamment le Président de la Confédération, Pascal Couchepin, le Président de Migros, Claude Hauser, ou encore le Président des paysans suisses, Hansjörg Walter; le ministre du commerce et de l'industrie de Lula au Brésil, Luis Fernando Furlan et un producteur et exportateur de café du Costa Rica, Carlos Vargas. Loin de se laisser intimider par le cuir reluisant de ses convives, elle a mené tann-bour battant une réflexion sur le transfert des savoir-faire au travers du commerce, obtenant de chacun une déclaration d'intention en faveur du commerce équitable. Paola Ghillani rappelle que le sens latin de profit ou bénéfice, c'est «faire du bien», en d'autre termes que le développement économique, social et écologique travaille en équilibre au bénéfice de nous tous sur cette planète.



RAPPORT ANNUEL 2002

Personnalité

Suisse de naissance, Paola Ghillani a gardé de ses origines italiennes la chaleur et la générosité des gens du Sud. On sent chez elle cette force tranquille qui habite ceux à qui la vie a donné l'essentiel, mais à force de courage et de persévérance, raison pour laquelle, peut-être, son discours est très ferme quand elle défend ses convictions. De même, lorsqu'elle parle de cette Suisse qui a accueilli ses parents venant tout droit de Parme, elle ne tarit pas d'éloges, vantant à tour de bras sa beauté, son pacifisme, la démocratie qui y règne et la chance que nous avons de pouvoir nous exprimer librement, même si elle regrette un certain manque de créativité, corollaire difficilement évitable de la sécurité et du confort. Mais Paola Ghillani d'ajouter immédiatement qu'elle croit en la jeunesse qui arrive, avec son lot d'exigences d'un nouveau type et qui pose des questions, parfois abruptement. Elle voit là une chance et un facteur de progrès extraordinaires pour cette Suisse dont elle perçoit surtout l'avenir en terme de médiation, cela n'excluant bien entendu pas d'autres formes de réussite plus palpables. Cela nécessitera toutefois que la Suisse sache fédérer ses forces vives autour d'objectifs motivants qui donneront du sens à la vie. Bref, qu'elle ne se laisse pas porter par les événements, mais qu'elle les maîtrise, qu'elle soit actrice de sa jeunesse. Pour Paola Ghillani, c'est plus une question de volonté que de moyens et il faut y croire. L'intérêt humain et de la vie prévaut sur toute autre considération, donc également sur le développement économique dont elle ne nie cependant pas la nécessité s'il est géré en équilibre avec le développement social et écologique.

Profondément démocrate, Paola Ghillani érige la responsabilité en principe premier et déplore que la politique soit un frein à l'épanouissement de l'homme, car trop sous contraintes. Mais lorsqu'elle parle de responsabilité, elle ne parle pas seulement de celle des décideurs économiques ou politiques, elle parle également de celle des personnes en quête d'un devenir meilleur. Pour elle, ne pas assumer nos responsabilités revient à asseoir nous-mêmes sur nos épaules le joug de la frustration et de l'exploitation.

Comme Paola Ghillani nous l'a très justement rappelé, Max Havelaar n'a jamais existé. Il n'est que le personnage imaginaire du Hollandais Eduard Dekker qui voulut dénoncer les injustices sévissant sur l'île de Sumatra au XIX^e siècle. Nous, nous l'avons rencontré en la personne d'une femme qui a la tête sur les épaules et dont la sincérité n'a d'égal que sa volonté d'atteindre son objectif. Alors, utopie ou réalité? La seule question vaut déjà réponse.

Platero



1 3
 4 5 0
 2
 4 5
 13
 5
 6 0 1 0
 13 5 2
 10 5
 20 2
 6 1
 0 1 3

RAPPORT ANNUEL 2002

Réaménagement

Jean-Claude Larpin



«Réaménagement», un mot qui court dans tout le Village Aigues-Vertes depuis plusieurs mois. Un mot qui tantôt interroge, parfois rassure, provoque la discussion, l'impatience, le rêve et surtout l'enthousiasme. En résumé, un mot magique qui désigne le début d'une extraordinaire entreprise dont les premières bases ont été consolidées durant toute cette année passée.

Lancé officiellement au mois de novembre 2001 par le Président Serge Bednarczyk, le projet a depuis sérieusement pris de l'allure. Les premières démarches concrètes ont débuté dès janvier 2002 et ceci sur plusieurs fronts: en premier lieu celui des finances, front sur lequel on imagine facilement que la bataille est rude en regard des quelque 64 millions, montant initialement estimé, que l'ensemble de l'opération nécessite. Jusque-là les nouvelles sont bonnes. L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) est entré en matière et l'appui du Département des affaires sociales a

Genève est acquis. Par ailleurs, on sait que des sommes substantielles ont couronné le succès de l'organisation d'une manifestation telle que le concert Cecilia Bartoli et que des donateurs, convaincus par la justesse de la cause du village, ont répondu présents. Mais rien n'est encore gagné et l'engagement à cet égard sera encore long et difficile.

Le second front a été ouvert au début 2002. Sur la base d'un cahier des charges général, un bureau d'architectes a été mandaté pour élaborer le «plan directeur» du réaménagement, ce dernier fixant les options principales du projet et l'estimation de son coût. Ce travail riche d'informations permet aujourd'hui d'entreprendre les premières étapes de réalisations. C'est à ce stade que se dressent d'autres difficultés, plus agréables certes, mais toutes aussi importantes, puisqu'il s'agit de déterminer les besoins futurs avec la précision que réclame l'exécution du projet. Si jusque-là les grandes lignes pouvaient suffire, aujourd'hui l'approximation n'est plus de mise. Le premier coup de pioche doit être donné au bon endroit et ce qui en ressortira, devra répondre parfaitement aux besoins des utilisateurs, c'est-à-dire avant tout aux besoins des villageoises et des villageois.



RAPPORT ANNUEL 2002

Réaménagement

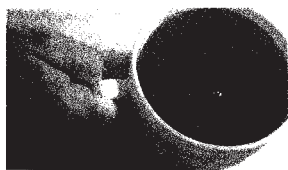
Quant au dernier front, c'est celui qui sera très rapidement le plus visible, puisqu'il s'agit de la construction proprement dite. Concrètement, à fin 2002, le Conseil de Fondation a désigné une commission permanente de 5 membres, nommée COREA (Commission pour le réaménagement), dont la tâche consiste à conduire l'ensemble de l'opération. Elle s'est adjointe un ingénieur-coordonateur, chargé de représenter le Maître de l'ouvrage auprès des mandataires et des entreprises.

La COREA siège une fois par semaine et prend toutes les décisions nécessaires à l'avancement rapide et efficace de cette ambitieuse mais indispensable entreprise. Les dossiers qu'elle traite sont généralement la synthèse du travail réalisé durant la semaine écoulée, un travail qui doit répondre à une série de règles «qui ne se négocient pas» et qui ont pour dénominateur commun: offrir aux villageoises et aux villageois des conditions de vie, de travail et de loisirs tout simplement satisfaisantes. Sous entendu que les besoins sont déterminants, la consultation des futurs utilisateurs est permanente et sera encore renforcée chaque fois qu'une situation l'exigera.

La COREA a naturellement des délais à respecter. Si l'ensemble de l'opération ne fait pas encore l'objet d'un planning définitif, trop de facteurs restent encore à déterminer, il est une date qu'il faut néanmoins déjà citer. Elle seule démontre combien le Village Aigues-Vertes est entré dans le vif de son réaménagement. Cette date, c'est le 1^{er} septembre 2003 et elle commémorera la pose de la première pierre de la construction d'une nouvelle ferme, équipement dont l'urgence est dictée par des contraintes de sécurité. Un événement majeur qui marquera le début des réalisations, qui ne cesseront ensuite de s'échelonner jusqu'en 2007 au moins.

Pour l'heure, le pari est donc tenu et le premier rendez-vous est donné.

Selon le Larousse, «réaménagement» signifie aménager de nouveau sur de nouvelles bases. Ces bases sont en place, l'enthousiasme est entier, le village est condamné à réussir.



RAPPORT ANNUEL 2002

Compte d'exploitation de l'exercice 2002

	2002 CHF	Budget 2002 CHF	2001 CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Contributions des personnes handicapées	3'669'462.00	3'757'022.00	3'459'723.80
Revenus de la fabrication	203'143.13	320'000.00	195'578.30
Revenus locations et intérêts	19'260.94	2'000.00	31'643.45
Revenus de prestations au personnel/tiers	613'325.40	555'000.00	612'445.75
Subvention Etat de Genève	1'700'000.00	1'700'000.00	0.00
Subvention OFAS	5'510'000.00	5'830'000.00	5'000'000.00
Autres subventions	16'667.50	0.00	41'532.50
Dons	42'000.00	0.00	0.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	11'773'858.97	12'164'022.00	9'340'923.80
CHARGES D'EXPLOITATION			
Salaires et charges sociales	9'507'977.20	10'470'987.60	7'848'966.40
Autres charges du personnel	146'648.40	250'000.00	70'815.00
Honoraires et prestations de tiers	52'529.35	15'500.00	53'511.40
Besoins médicaux	2'895.20	2'500.00	3'443.85
Alimentation	626'156.55	600'000.00	607'287.65
Entretien	120'277.93	100'000.00	80'607.65
Entretien, réparations	387'016.49	690'000.00	493'894.80
Eau et énergie	192'134.19	205'000.00	186'239.45
Frais de bureau et d'administration	364'960.87	246'000.00	266'708.30
Outillage et matériel pour les ateliers	129'002.92	210'000.00	154'923.19
Assurances, taxes et autres charges	666'672.22	608'000.00	519'175.92
Frais d'utilisation des installations	440'285.90	454'000.00	368'823.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	12'636'557.22	13'851'987.60	10'654'396.61
DÉFICIT D'EXPLOITATION	(862'698.25)	(1'687'965.60)	(1'313'472.81)



RAPPORT ANNUEL 2002

Compte de produits et charges hors exploitation et extraordinaires de l'exercice 2002

	2002 CHF	2001 CHF
PRODUITS		
Dons et legs	0.00	1'495'973.60
Produits sur titres et divers	205'994.44	206'364.35
Produits 40 ^e anniversaire	0.00	178'371.75
Attribution du Fonds social	0.00	20'949.55
Dissolution du Fonds informatique	0.00	18'850.30
Produits sur exercices antérieurs	329'485.04	132'914.15
Transfert solde Fonds Auberge montagnards	286'060.61	0.00
TOTAL DES PRODUITS	821'540.09	2'053'423.70
CHARGES		
Pertes et frais sur titres	352'810.40	301'682.79
Pensions viagères	198'489.00	180'635.00
Provision Fonds de prévoyance	200'000.00	500'000.00
Frais 40 ^e anniversaire	0.00	253'955.25
Transfert dons attribués à Fds réaménagement	0.00	1'090'000.00
Transfert dons attribués à Fonds social	0.00	50'000.00
Charges diverses villageois/activités sociales	0.00	27'826.10
Charges informatiques couvertes par le fonds	0.00	18'850.30
Ajustement subventions/ charges exercices antérieurs	25'846.75	96'638.40
Attribution à Fonds de réaménagement	660'000.00	0.00
Provision pour vacances non prises	58'600.00	0.00
TOTAL DES CHARGES	1'495'746.15	2'519'587.84
RESULTAT NET, DEFICIT	(674'206.06)	(466'164.14)



RAPPORT ANNUEL 2002

Bilan au 31 décembre 2002

	2002 CHF	2001 CHF
ACTIF		
ACTIF CIRCULANT		
Disponible		
Caisses	24'311.05	23'667.80
Comptes de chèques postaux	103'478.22	34'005.70
Banques	284'954.70	1'336'582.91
Titres de placement	2'677'727.55	3'801'390.86
	3'090'471.52	5'195'647.27
Réalisable		
Débiteurs pensionnaires	160'811.35	319'082.99
Débiteurs OFAS	4'590'000.00	4'700'668.00
Débiteur Auberge des Montagnards	661'251.50	0.00
Autres débiteurs	4'872.95	57'249.90
	5'416'935.80	5'077'000.89
Stock marchandises	61'757.61	79'870.50
Stock ateliers	225'736.45	254'665.30
Actifs transitoires	790'284.09	183'635.09
	1'077'778.15	518'170.89
Pécules villageois, titres et liquidités	963'185.90	1'068'278.50
Fonds social, liquidités	378'641.45	0.00
Fonds Sylvia Kim, titres et liquidités	402'280.80	355'072.90
Fonds de réaménagement, titres et liquidités	7'737'242.74	277'054.35
	9'481'350.89	1'700'405.75
	15'976'064.84	7'295'577.53
TOTAL ACTIF CIRCULANT	19'066'536.36	12'491'224.80
ACTIF IMMOBILISÉ		
Véhicules	168'204.98	142'972.50
Machines de bureau	78'668.26	34'352.65
Equipements de longue durée	705'795.24	480'032.37
Installations fixes	355'855.64	392'679.05
Réaménagement du village	328'579.35	159'716.10
Immeuble Auberge des Montagnards	0.00	1'290'620.55
Immeubles	4'768'320.26	4'954'499.96
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	6'405'423.73	7'454'873.18
TOTAL DE L'ACTIF	25'471'960.09	19'946'097.98



RAPPORT ANNUEL 2002

Bilan au 31 décembre 2002

	2002	2001
	CHF	CHF
PASSIF		
FONDS ÉTRANGERS		
Créanciers et fournisseurs	734'725.32	659'814.45
Autres créanciers et passifs transitoires	1'136'780.00	662'648.16
Pécules des villageois	963'966.47	1'038'620.60
Fonds E. Heitler	0.00	31'715.90
Fonds Le Moine	26'500.55	26'500.55
	2'861'972.34	2'419'299.66
FONDS ATTRIBUÉS		
Fonds Sylvia Kim	420'054.35	363'738.55
Fonds social	373'598.22	386'748.92
Fonds de réaménagement du village	9'012'205.19	1'441'489.70
Fonds Auberge des Montagnards	0.00	993'786.85
	9'805'857.76	3'185'764.02
FONDS PROPRES		
Fonds de réserve	14'341'034.30	16'215'012.78
Déficit d'exploitation	(862'698.25)	(1'313'472.81)
Produits et charges hors-exploitation et extraord.	(674'206.06)	(466'164.14)
Résultat de la gestion des fonds attribués	0.00	(94'341.53)
	(1'536'904.31)	(1'873'978.48)
TOTAL DES FONDS PROPRES	12'804'129.99	14'341'034.30
TOTAL DU PASSIF	25'471'960.09	19'946'097.98

Résultats de la gestion des fonds attribués et annexe au bilan à disposition.



RAPPORT ANNUEL 2002

Le rapport de la fiduciaire

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte de produits et charges hors exploitation et extraordinaires, résultat de la gestion des fonds attribués et annexe) de la FONDATION AIGUES-VERTES, Bernex, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 1^{er} avril 2003.

SFG Société Fiduciaire et de Gérance SA

F. Savigny

B. Legast

(Responsable de la révision)



RAPPORT ANNUEL 2002

Objectifs

Nos objectifs durant l'an 2002

Villageoises et villageois

Développement d'un programme culturel
tant en relation avec les institutions
qu'à l'intérieur du village. ✓

Réorganisation des ateliers. ✓

Personnel

Elaboration d'un plan de formation continue. ✓

Restructuration du système de rémunération. ✓

Signature d'une convention collective. ✓

Qualité

Certification ISO 9001 et OFAS. ✓

Lancement certification ISO 14001. Reporté

Général

Elaboration du plan de réaménagement
du village et dépôt du dossier auprès
des autorités cantonales et fédérales. ✓

Renforcement de l'ouverture du village
sur la cité. ✓

Fin de la réorganisation
du Conseil de Fondation. ✓

Lancement d'une campagne de recherche
de fonds pour le réaménagement du village. ✓

Nos objectifs durant l'an 2003

Villageoises et villageois

Elaboration d'une ligne pédagogique.

Réorganisation des homes.

Commercialisation des produits des ateliers.

Présentations dans le canton des spectacles
réalisés par les villageois.

Engagement actif des villageois dans la gestion
de leur village.

Les villageois surfent sur internet.

Les villageois tiennent un stand sur un marché
genevois.

Personnel

Mise en application de notre projet de formation.

Réaménagement

Pose de la première pierre pour la construction
de la nouvelle ferme.

Général

Modernisation de la boutique Barquerolle.

Et toujours...

en route pour l'excellence!



RAPPORT ANNUEL 2002

Remerciements

Quelle que soit la manière dont vous nous avez aidés durant l'année 2002, nous vous disons merci du fond du cœur car, grâce à vous, nous savons maintenant que l'avenir de la Fondation Aigues-Vertes est assuré même si beaucoup reste à faire. Merci en particulier aux autorités politiques et administratives qui ont compris qu'il fallait nous soutenir dans la redéfinition de notre projet social. Merci aux nombreux donateurs qui sont venus compléter très généreusement les aides financières officielles. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont rejoint notre réseau de soutien. Nous sommes sensibles à leurs témoignages de solidarité.

A Genève, la coutume veut que l'on reste humble et discret en toute circonstance. Nous pardonnera-t-on de sortir du rang pour dire qu'au Village Aigues-Vertes, nous sommes extrêmement fiers de ce que nous avons fait l'an dernier? Mais si nous osons le dire, c'est parce que nous savons que nous vous le devons en grande partie!

**Tous unis, tous solidaires autour d'Aigues-Vertes
parce que Aigues-Vertes, c'est l'affaire de tous!**



BUDGET 2003 - 2006

Libellé	Budget 2002		Budget 2003		2003-02		Projet de budget 2004		Projet de budget 2005		Projet de budget 2006	
	Fr,total	%	Fr,total	%	2003-02	%	Fr,total	2004-03	Fr,total	2005-04	Fr,total	2006-05
SALAIRE HONORAIRES CHARGES SOCIALES												
Salaires												
Educateurs, veilleurs, assistante sociale	5'189'946.00		5'447'159.00	24.22			6'753'878.98	4.76	7'002'786.89	3.69	7'238'278.67	3.38
Infirmières	200'852.00		202'354.40	0.75			213'257.69	5.39	220'627.38	3.46	229'915.15	4.21
Direction et administration	747'639.00		809'341.70	8.25			830'638.92	2.63	853'773.83	2.79	877'122.79	2.73
Service de maison	849'248.00		880'806.40	4.89			906'730.29	1.79	937'620.51	3.41	971'063.25	3.57
Personnel technique et maintenance	366'994.00		390'408.20	6.38			408'721.06	4.69	430'071.61	5.22	444'267.44	3.30
Ateliers	1'328'891.00		768'846.80	-42.29			824'575.87	7.53	868'120.11	5.28	902'450.88	3.95
retraités	47'000.00											
Salaires	8'730'570.00		9'506'916.50	8.89			9'937'802.81	4.53	10'313'000.33	3.78	10'663'086.18	3.39
Salaires des personnes handicapées (2003:												
Charges sociales des personnes handicapées	161'250.00		87'750.00	-45.58			102'750.00	17.09	102'750.00	0.00	102'750.00	0.00
	161'250.00		87'750.00	-45.58			102'750.00	17.09	102'750.00	0.00	102'750.00	0.00
Charges AVS, AI , APG												
Charges assurance accident	768'930.10		841'837.46	9.48			879'992.44	4.53	913'216.18	3.78	944'217.34	3.39
Charges assurance maladie	112'886.40		123'588.91	9.48			129'181.44	4.53	134'089.00	3.76	138'620.28	3.39
Charges assurance professionnelle	154'133.40		168'747.77	9.48			176'396.00	4.53	183'055.76	3.78	189'289.99	3.39
Prévoyance professionnelle	527'092.70		903'157.07	71.35			1'192'536.34	32.04	1'237'560.04	3.78	1'279'571.78	3.39
Charges sociales	1'563'042.60		2'037'332.21	30.34			2'378'116.21	16.73	2'467'900.98	3.78	2'551'879.39	3.39
Total salaires et charges sociales	10'470'987.60		11'640'773.71	11.17			12'428'944.02	6.77	12'893'926.31	3.74	13'327'802.57	3.36

Annexe 3

BUDGET 2003 - 2006

Libellé	Budget 2002		Budget 2003		Projet de budget 2004		Projet de budget 2005		Projet de budget 2006	
	Fr. total		Fr. total	2003-02	Fr. total	2004-03	Fr. total	2005-04	Fr. total	2006-05
Annonces, frais engagement	10'000.00		10'000.00	10'000.00	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00
Formation et perfectionnement	215'000.00		190'138.35	-11.56	198'756.06	4.53	206'260.01	3.78	213'261.96	3.39
Fête du personnel	25'000.00		25'000.00	0.00	18'000.00	-26.00	18'000.00	0.00	18'000.00	0.00
Autres frais accessoires du personnel										
Autres charges du personnel	250'000.00		225'138.35	-9.94	226'756.06	0.72	234'260.01	3.31	241'261.96	2.99
Personnel temporaire éducateurs										
Personnel temporaire administration	2'500.00		2'500.00	0.00	2'500.00	0.00	2'500.00	0.00	2'500.00	0.00
Personnel temporaire économat et service de maison	10'500.00		10'500.00	0.00	10'500.00	0.00	10'500.00	0.00	10'500.00	0.00
Personnel temporaire technique et maintenance	2'500.00		2'500.00	0.00	2'500.00	0.00	2'500.00	0.00	2'500.00	0.00
Honoraires pour prestation de tiers (non soumis aux charges sociales de l'institution)	15'500.00		15'500.00	0.00	15'500.00	0.00	15'500.00	0.00	15'500.00	0.00
TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	10'736'487.60		11'981'412.06	10.68	12'671'200.08	6.65	13'143'686.32	3.73	13'584'564.54	3.35

BUDGET 2003 - 2006

Libellé	Budget 2002		Budget 2003		2003-02		Projet de budget 2004		2004-03		Projet de budget 2005		2005-04		Projet de budget 2006		2005-05	
	Fr. total		Fr. total		Fr. total		Fr. total		Fr. total		Fr. total		Fr. total		Fr. total		Fr. total	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION																		
	Produits pharmaceutiques																	
	Médicaments																	
	Matériel médical																	
	Besoins médicaux																	
	Alimentation																	
	Linges et textiles																	
	Ménage																	
	Lessives et nettoyages, blanchissage																	
	Sous traitance entretien																	
	Sous traitance nettoyage																	
	Entretien																	

BUDGET 2003 - 2006

Libellé	Budget 2002		Budget 2003		Projet de budget 2004		Projet de budget 2005		Projet de budget 2006	
	Fr total		Fr total	2003-02	Fr total	2004-03	Fr total	2005-04	Fr total	2006-05
Entretien, réparations des bâtiments	342'000.00		228'000.00	-35.33	228'000.00	0.00	228'000.00	0.00	228'000.00	0.00
Entretien, réparations installations fixes	104'000.00		68'000.00	-34.62	68'000.00	0.00	68'000.00	0.00	68'000.00	0.00
Outils matériel (pour l'entretien de la propriété)	164'000.00		109'000.00	-33.54	109'000.00	0.00	109'000.00	0.00	109'000.00	0.00
Entretien, réparation, bâtiments, inst fixes, outillage mat.	610'000.00		405'000.00	-33.61	405'000.00	0.00	405'000.00	0.00	405'000.00	0.00
Entretien, réparations des équipements	32'000.00		32'000.00	0.00	32'000.00	0.00	32'000.00	0.00	32'000.00	0.00
Entretien, réparations des machines de bureau	8'000.00		8'000.00	0.00	8'000.00	0.00	8'000.00	0.00	8'000.00	0.00
Entretien, réparations des équipements, machine de bureau	40'000.00		40'000.00	0.00	40'000.00	0.00	40'000.00	0.00	40'000.00	0.00
Entretien, exploitation des véhicules	20'000.00		20'000.00	0.00	15'000.00	-25.00	15'000.00	0.00	15'000.00	0.00
Frais d'essence	20'000.00		20'000.00	0.00	25'000.00	25.00	25'000.00	0.00	25'000.00	0.00
Entretien, exploitation des véhicules, frais d'essence	40'000.00		40'000.00	0.00	40'000.00	0.00	40'000.00	0.00	40'000.00	0.00
Sécurité	0.00		117'000.00		118'755.00	1.50	120'536.33	1.50	122'344.37	1.50
Qualité environnement					15'000.00		10'000.00	-33.33	10'000.00	0.00
Qualité Sécurité					15'000.00		15'000.00	0.00	15'000.00	0.00
Entretien, réparations	690'000.00		602'000.00	-12.75	633'755.00	5.27	630'536.33	-0.51	632'344.37	0.29
Electricité	87'000.00		87'000.00	0.00	87'000.00	0.00	96'500.00	10.82	106'000.00	9.84
Gaz	3'000.00		3'000.00	0.00	3'000.00	0.00	3'300.00	10.00	3'800.00	9.09
Combustibles	70'000.00		70'000.00	0.00	70'000.00	0.00	75'500.00	7.86	85'000.00	12.58
Eau	45'000.00		45'000.00	0.00	45'000.00	0.00	50'000.00	11.11	55'000.00	10.00
Eau et énergie	205'000.00		205'000.00	0.00	205'000.00	0.00	225'300.00	9.90	249'600.00	10.79

BUDGET 2003 - 2006

Libellé	Budget 2002		Budget 2003		2003-02		Projet de budget 2004		2004-03		Projet de budget 2005		2005-04		Projet de budget 2006		2006-05	
	Fr	total	Fr	total	Fr	total	Fr	total	Fr	total	Fr	total	Fr	total	Fr	total	Fr	total
Matériel de bureau	40'000.00		50'000.00		25.00		50'000.00		0.00		50'000.00		0.00		50'000.00		0.00	
Frais de ports, téléphones	52'000.00		55'000.00		5.77		55'000.00		0.00		55'000.00		0.00		55'000.00		0.00	
Journaux et documentation professionnels	4'000.00		4'000.00		0.00		4'000.00		0.00		4'000.00		0.00		4'000.00		0.00	
Frais informatiques et maintenance	20'000.00		30'000.00		50.00		30'000.00		0.00		30'000.00		0.00		30'000.00		0.00	
Prestations de tiers (Organe de révision, autorité de surveillance..	40'000.00		40'000.00		0.00		40'000.00		0.00		40'000.00		0.00		40'000.00		0.00	
Honoraires, assistance comptable	20'000.00		20'000.00		0.00		20'000.00		0.00		20'000.00		0.00		20'000.00		0.00	
Autres honoraires consultants, expertises	42'000.00		42'000.00		0.00		42'000.00		0.00		42'000.00		0.00		42'000.00		0.00	
Hôtel et restaurant			20'000.00				20'000.00		0.00		20'000.00		0.00		20'000.00		0.00	
Frais de représentation	2'500.00		10'000.00		300.00		10'000.00		0.00		10'000.00		0.00		10'000.00		0.00	
Petits frais divers	2'500.00		2'500.00		0.00		2'500.00		0.00		2'500.00		0.00		2'500.00		0.00	
Frais de bureau et administration	223'000.00		273'500.00		22.65		273'500.00		0.00		273'500.00		0.00		273'500.00		0.00	
Achats ateliers	140'000.00		140'000.00		0.00		140'000.00		0.00		140'000.00		0.00		140'000.00		0.00	
Achats outillage	40'000.00		40'000.00		0.00		61'000.00		52.50		43'000.00		-28.51		40'000.00		-6.88	
Autres dépenses	30'000.00		30'000.00		0.00		30'000.00		0.00		30'000.00		0.00		30'000.00		0.00	
Frais des ateliers d'occupation	210'000.00		210'000.00		0.00		231'000.00		10.00		213'000.00		-7.79		210'000.00		-1.41	



BUDGET 2003 - 2006

Libellé	Budget 2002		Budget 2003		Projet de budget 2004		Projet de budget 2005		Projet de budget 2006	
	Fr total		Fr total	2003-02	Fr total	2004-03	Fr total	2005-04	Fr total	2006-05
Assurances immobilières	39'000.00		39'200.00	0.51	39'200.00	0.00	45'000.00	14.80	50'000.00	11.11
Assurances mobilières	7'500.00		7'500.00	0.00	7'500.00	0.00	8'750.00	16.67	10'000.00	14.29
Assurances RC	800.00		800.00	0.00	800.00	0.00	800.00	0.00	800.00	0.00
Assurances des véhicules	14'000.00		14'000.00	0.00	18'000.00	28.57	18'000.00	0.00	18'000.00	0.00
Total assurances	61'300.00		61'500.00	0.33	65'500.00	6.50	72'550.00	10.76	78'800.00	8.61
Frais culturels (sur fonds spécifiques en 2001)	100'000.00		150'000.00	50.00	200'000.00	33.33	200'000.00	0.00	200'000.00	0.00
Taxes et cotisations	10'000.00		10'000.00	0.00	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00
Séminaires du conseil de Fondation	30'000.00		20'000.00	-33.33	20'000.00	0.00	20'000.00	0.00	20'000.00	0.00
Publicité			10'000.00		10'000.00	0.00	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00
Autres charges concernant les personnes handicapées	7'000.00		27'000.00	285.71	27'000.00	0.00	27'000.00	0.00	27'000.00	0.00
Autres charges d'exploitation	10'000.00		12'000.00	20.00	12'000.00	0.00	12'000.00	0.00	12'000.00	0.00
Service de voirie	1'700.00		2'000.00	17.65	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00
Evénements			30'000.00		30'000.00	0.00	30'000.00	0.00	30'000.00	0.00
Rapport annuel			10'000.00		10'000.00	0.00	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00
TVA home	6'000.00		8'000.00	33.33	8'000.00	0.00	8'000.00	0.00	8'000.00	0.00
Frais divers	10'000.00		21'000.00	110.00	21'000.00	0.00	21'000.00	0.00	21'000.00	0.00
Imprimés	12'000.00		12'000.00	0.00	12'000.00	0.00	12'000.00	0.00	12'000.00	0.00
Taxes, autres charges d'exploitation	86'700.00		162'000.00	86.85	162'000.00	0.00	162'000.00	0.00	162'000.00	0.00

BUDGET 2003 - 2006

Libellé	Budget 2002		Budget 2003		Projet de budget 2004		Projet de budget 2005		Projet de budget 2006	
	Fr total		Fr total		Fr total		Fr total		Fr total	
Achats boutiques (boutique village, Barquerolle)	335'000.00		365'000.00	14.83	385'000.00	0.00	385'000.00	0.00	385'000.00	0.00
Frais boutiques (oyer, téléphone, décoration, et divers barquerolle et frais divers boutique village)	25'000.00		25'000.00	0.00	25'000.00	0.00	25'000.00	0.00	25'000.00	0.00
Achats et frais boutiques	360'000.00		410'000.00	13.89	410'000.00	0.00	410'000.00	0.00	410'000.00	0.00
Pension voyage										
Assurances, taxes, impôts et autres charges d'exploitation	608'000.00		763'500.00	28.87	837'500.00	6.69	844'550.00	0.84	850'000.00	0.74
Intérêts et frais bancaires	23'000.00		15'000.00	-34.78	15'000.00	0.00	15'000.00	0.00	15'000.00	0.00
Petits équipements	59'000.00		40'000.00	-32.20	128'000.00	220.00	91'000.00	-28.91	71'000.00	-21.96
Amortissements sur le coût d'acquisition										
Amortissement bâtiments (2%)	186'200.00		186'200.00	0.00	186'200.00	0.00	186'200.00	0.00	186'200.00	0.00
Amortissement installations fixes (5%)	36'500.00		36'500.00	0.00	36'500.00	0.00	36'500.00	0.00	36'500.00	0.00
Amortissement équipements (10%)	105'300.00		130'000.00	23.45	181'200.00	39.38	242'400.00	33.77	273'400.00	12.79
Amortissement machines de bureau (20%)	10'300.00		12'600.00	24.27	27'600.00	117.19	55'600.00	100.72	51'000.00	-8.60
Amortissement véhicules (20%)	47'000.00		67'000.00	42.55	83'600.00	25.07	93'184.00	11.20	96'984.00	4.08
Amortissement véhicules utilitaires	97'00.00		97'00.00	0.00	97'00.00	0.00	97'00.00	0.00	97'00.00	0.00
Frais d'utilisation des installations	477'000.00		497'200.00	4.23	688'200.00	34.39	729'784.00	9.22	739'784.00	1.37
TOTAL AUTRES CHARGES	3'115'500.00		3'308'200.00	6.19	3'595'435.00	8.68	3'702'272.53	2.97	3'763'987.10	1.39



BUDGET 2003 - 2006

Libellé	Budget 2002		Budget 2003		Projet de budget 2004		Projet de budget 2005		Projet de budget 2006	
	Fr. total		Fr. total		Fr. total		Fr. total		Fr. total	
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	13'851'987.60		15'189'612.06	9.66	16'266'635.08	7.09	16'845'958.84	3.55	17'338'461.64	2.92
PRODUITS D'EXPLOITATION										
Pensions des Villageois	3'377'570.00		3'406'000.00	0.84	3'705'400.00	8.79	3'705'400.00	0.00	3'965'900.00	7.03
Allocations d'impotence	379'452.00		384'396.00	1.30	384'396.00	0.00	384'396.00	0.00	384'396.00	0.00
Contributions personnes handicapées	3757'022.00		3'750'396.00	0.89	4'089'796.00	7.90	4'089'796.00	0.00	4'350'196.00	6.37
Revenus de la fabrication (ventes à l'extérieur)	160'000.00		144'000.00	-10.00	144'000.00	0.00	144'000.00	0.00	144'000.00	0.00
Revenus de la fabrication (ventes internes)	160'000.00		144'000.00	-10.00	144'000.00	0.00	144'000.00	0.00	144'000.00	0.00
Produits d'exploitation	320'000.00		288'000.00	-10.00	288'000.00	0.00	288'000.00	0.00	288'000.00	0.00
Locations	2'000.00		2'000.00	0.00	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00
Intérêts du capital			100'000.00		-100.00					
Revenus locations et intérêts	2'000.00		102'000.00		2'000.00	-98.04	2'000.00	0.00	2'000.00	0.00

BUDGET 2003 - 2006

Libellé	Budget 2002		Budget 2003		Projet de budget 2004		Projet de budget 2005		Projet de budget 2006	
	Ft	total	Ft	total	Ft	total	Ft	total	Ft	total
Remboursements nourriture du personnel	110'000.00		110'000.00		110'000.00	0.00	110'000.00	0.00	110'000.00	0.00
Remboursements logement du personnel	47'000.00		51'000.00	8.51	51'000.00	0.00	51'000.00	0.00	51'000.00	0.00
Remboursements de téléphone	8'000.00		8'000.00	0.00	8'000.00	0.00	8'000.00	0.00	8'000.00	0.00
Remboursement frais médicaux	1'500.00		1'500.00	0.00	1'500.00	0.00	1'500.00	0.00	1'500.00	0.00
Ventes au personnel et à des tiers										
Autres revenus	13'500.00		13'500.00	0.00	13'500.00	0.00	13'500.00	0.00	13'500.00	0.00
Ventes externes des boutiques (boutique village et Barquerolle)	60'000.00		69'000.00	15.00	69'000.00	0.00	69'000.00	0.00	69'000.00	0.00
Ventes internes des boutiques (boutique village)	315'000.00		362'000.00	14.92	362'000.00	0.00	362'000.00	0.00	362'000.00	0.00
Revenus de prestations au personnel, à des tiers	555'000.00		615'000.00	10.81	615'000.00	0.00	615'000.00	0.00	615'000.00	0.00
Subvention des communes	30'000.00		30'000.00	0.00	30'000.00	0.00	30'000.00	0.00	30'000.00	0.00
Subvention OFAS pour frais d'exploitation estimée	5'800'000.00		6'259'000.00	7.91	6'391'000.00	2.11	6'391'000.00	0.00	6'391'000.00	0.00
Autres subventions										
Dons liés à l'exploitation										
Subventions	5'830'000.00		6'285'000.00	7.87	6'421'000.00	2.10	6'421'000.00	0.00	6'421'000.00	0.00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	10'464'022.00		11'984'396.00	5.93	11'415'796.00	2.99	11'415'796.00	0.00	11'415'796.00	2.28
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3'387'965.60		-4'105'216.06	21.17	-4'850'939.08	18.16	-5'430'162.84	11.94	-5'662'265.64	4.27
Subvention du canton	1'700'000.00		4'141'948.00		4'886'948.00		5'466'948.00			
DEFICIT D'EXPLOITATION	-1'687'965.60		38'731.94		38'106.92		36'785.16		-5'662'265.64	

PLANIFICATION DES CHARGES FINANCIÈRES (AMORTISSEMENTS ET INTÉRÊTS) EN FONCTION DES DÉCAISSEMENTS PRÉVUS

Projet de loi ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1 142 000 F à la Fondation Aigues-Vertes pour le réaménagement du village (construction d'une nouvelle ferme et annexes)

Projet présenté par le Département de l'action sociale et de la santé

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Investissement brut								
- Recette d'investissement	1'142'000	0	0	0	0	0	0	1'142'000
Investissement net	1'142'000	0	0	0	0	0	0	1'142'000
Subventions d'invest. versées à des entités privées	1'142'000	0	0	0	0	0	0	1'142'000
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Charges financières récurrentes
TOTAL des charges financières	38'543	38'543	266'943	266'943	266'943	266'943	266'943	38'543
Intérêts	38'543	38'543	38'543	38'543	38'543	38'543	38'543	38'543
Amortissements	0	0	228'400	228'400	228'400	228'400	228'400	0

Signature du responsable financier :

Date : 23/1/2004


Dominique RITTER
DIRECTEUR DU SERVICE FINANCIER

Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (D 1 06) - Dépense nouvelle

PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DÉCOULANT DE LA DÉPENSE NOUVELLE

Projet de loi ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1 142 000 F à la Fondation Aigues-Vertes pour le réaménagement du village (construction d'une nouvelle ferme et annexes)

Projet présenté par le Département de l'action sociale et de la santé

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Résultat recurrent
TOTAL des charges de fonctionnement induites	38'543	38'543	266'943	266'943	266'943	266'943	266'943	38'543
Charges en personnel [30] (augmentation des charges de personnel, formation, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses générales [31]	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges en matériel et véhicule (fourniture, fournitures, matériel classique et/ou spécifique, véhicule, entretien, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges de bâtiment (fluides (eau, énergie, combustibles), conciergerie, entretien, location, assurances, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières [32 + 33]	38'543	38'543	266'943	266'943	266'943	266'943	266'943	38'543
Intérêts (report tableau)	38'543	38'543	38'543	38'543	38'543	38'543	38'543	38'543
Amortissements (report tableau)	0	0	228'400	228'400	228'400	228'400	228'400	0
Autres charges	0	0	0	0	0	0	0	0
Perte comptable [300]	0	0	0	0	0	0	0	0
Provision [338] (préciser la nature)	0	0	0	0	0	0	0	0
Octroi de subvention ou de prestations [36] (subvention accordée à des tiers, prestation en nature)	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL des revenus de fonctionnement induits	0	0	0	0	0	0	0	0
Revenus liés à l'activité [40+41+43+45+46] (augmentation de revenus (impôts, enluminés, taxes), subventions reçues, dons ou legs)	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres revenus [42] (revenus de placements, de prêts ou de participations, gain comptable, loyers)	0	0	0	0	0	0	0	0
RÉSULTAT NET DE FONCTIONNEMENT (charges - revenus)	38'543	38'543	266'943	266'943	266'943	266'943	266'943	38'543
Remarques :								
-								
-								
-								

Signature du responsable financier :

Date : 23/1/2004

Dominique RITTER
DIRECTEUR DU SERVICE FINANCIER



Département des finances
Administration des finances de l'Etat

Annexe 6
République et
Canton de Genève



PREAVIS TECHNIQUE

☐ fonctionnement ☐ boucllement
☒ investissement ☐ autre

rubrique n° 84.11.00.565.07

1. Objet

Projet de loi ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1 142 000 F à la Fondation Aigues-Vertes pour le réaménagement du village (construction d'une nouvelle ferme et annexes).

2. Planification des charges et revenus de fonctionnement induits par le projet

(en millions de francs)	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Résultat technique
Charges en personnel	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses générales (matériel, véhicule, bâtiment)	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges financières (amortissement et intérêts)	0.04	0.04	0.27	0.27	0.27	0.27	0.27	0.04
Autres charges (location et frais de maintenance)	-	-	-	-	-	-	-	-
Octroi de subvention ou prestations	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des charges de fonctionnement	0.04	0.04	0.27	0.27	0.27	0.27	0.27	0.04
Revenus liés à l'activité	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des revenus de fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de fonctionnement	0.04	0.04	0.27	0.27	0.27	0.27	0.27	0.04

3. Financement

Ce crédit d'investissement devra être inscrit au budget d'investissement dès 2004.

Il devra entrer dans le cadre du volume d'investissements "nets-nets" admis par le Conseil d'Etat pour 2004, sous réserve de la réduction technique globale à opérer. Dans ce cadre, ce préavis ne garantit pas que les tranches annuelles du crédit d'investissement pourront être automatiquement versées.

La disponibilité du crédit d'investissement s'éteint à fin 2005.

4. Remarques

Selon les informations fournies par le département de l'action sociale, le réaménagement du village d'Aigues-Vertes envisagé devrait s'élever à un montant total de 48 000 000 F et son financement devrait être assuré à part égales par la fondation, la Confédération et le canton de Genève. Le soutien financier de l'Etat relatif à cet investissement s'élèverait à terme à environ 16 millions de francs. L'investissement d'ensemble a été planifié en trois phases. La première, estimée à 3 426 000 F, concerne la construction d'une nouvelle ferme, d'une nouvelle serre et d'un bâtiment d'appui. Le présent projet de loi accordant une subvention d'investissement de 1 142 000 F constitue le tiers du financement de cette première phase, le solde devant être pris en charges par la Confédération (OFAS) et la fondation à parts égales. Il est prévu qu'un autre projet de loi soit déposé pour la suite du réaménagement du domaine. La fondation disposerait de fonds propres pour les deux premières phases et devrait couvrir d'ici à fin 2009 l'entier de ses besoins par des dons.

Le département a indiqué que les charges d'exploitation de la fondation seront influencées par le projet de réaménagement à partir de 2007 au plus tôt, compte tenu de l'engagement d'un encadrement complémentaire. D'éventuelles conséquences financières sur le montant de la subvention de fonctionnement versée par l'Etat à la fondation dès 2007 n'ont pas été spécifiées. Les frais financiers de la fondation, quant à eux, ne devraient pas être influencés dans la mesure où la fondation financera sa part d'investissement entièrement par des fonds propres.

Concernant l'impact pour le canton des mesures d'allègement budgétaire de la Confédération, le département précise qu'il sera compensé par une adaptation des prix des pensions et par des économies qui devront être trouvées par les institutions touchées.

La problématique générale des subventions d'investissement au regard des observations de l'ICF et/ou des normes IAS demeure ouverte.

Marc Gloria

Eve Vaissade

Genève, le 15 mars 2004

N.B. : Le présent préavis technique est basé sur le PL et l'exposé des motifs transmis le 3 mars 2004 et les tableaux financiers transmis le 29 janvier 2004. L'Administration des Finances de l'Etat n'est plus engagée en cas de modifications ultérieures à la date du préavis technique.

Pris connaissance le : 17 mars 2004

Signature du responsable financier :

Dominique RITTER
DIRECTEUR DU SERVICE FINANCIER